

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (RHÔNE) SANTÉ MENTALE

Un nouveau centre pour les soins psychiatriques

Le Centre caladois de psychiatrie ambulatoire, aussi appelé hôpital de jour, ouvrira officiellement le 19 février. Il accueillera, à la journée, une population fragile d'adultes victimes de troubles psychologiques et de la personnalité.

Véritable alternative à la consultation individuelle et aux soins en hôpital psychiatrique, le Centre caladois de psychiatrie ambulatoire permet de prendre des patients en charge, à la journée. Cet hôpital de jour est compétent pour le traitement et le suivi de personnes atteintes de troubles anxieux ou dépressifs, des troubles de la personnalité et l'ensemble des « nouvelles » pathologies liées à l'évolution de la société : burn-out, stress, addictions. Basée sur le volontariat, la fréquentation de l'hôpital de jour débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer, avec le patient, s'il peut trouver ici des soins adaptés.

« Ensuite, la personne intègre la struc-

ture et suit, au rythme d'un à trois rendez-vous par semaine, des ateliers par groupe et un suivi individuel. Il s'agit de soins personnalisés et adaptés », précise Muriel Bonaiti, médecin coordonnateur du Centre caladois de psychiatrie ambulatoire.

Des conventions avec l'Ain

Pour Olivier Bruneteau, infirmier coordonnateur : « La prise en charge ponctuelle peut durer plusieurs mois. Le groupe, qu'intègre le patient, est un support. Il y partage des choses mises en commun, par famille de pathologie ». Il existe trois domaines d'interventions : les arts, avec des artistes plasticiens, des acteurs, chanteurs ou art-thérapeutes ; le corps, avec la sophrologie et la relaxologie ; la thérapie pure avec des psychologues. « Grâce à ces intervenants extérieurs, nous pouvons appliquer des techniques innovantes, comme l'EMDR qui est une nouvelle approche de psychothérapie, basée sur la stimulation sensorielle ».

« Il n'existait aucun établissement de cet ordre en Beaujolais, poursuit Muriel Bonaiti, médecin coordonnateur du Centre caladois de psychiatrie ambulatoire. Il y avait un important besoin sur le territoire ». Cette structure privée a signé une première convention avec le centre hospitalier spécialisé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Compte tenu des besoins, nous envisageons deux nouvelles conventions : la première avec le centre psychothérapique de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, avec lequel nous sommes déjà en contact ; le second avec l'hôpital de Mâcon », précise le docteur Bonaiti.

Philippe Galland



« Il y avait un important besoin sur le territoire. »

Muriel Bonaiti,
médecin coordonnateur,
responsable de la structure



■ Les techniques graphiques participent aux soins des patients.

Photo d'illustration Sylvie DECŒUR

REPÈRES

■ 10

C'est le nombre de professionnels qui composeront l'effectif des permanents : 1 médecin coordonnateur, 1 infirmier coordonnateur, 1 psychologue et 7 infirmières. Ils seront assistés de plusieurs dizaines d'intervenants extérieurs.

■ 14

C'est le nombre d'ateliers qui

seront ouverts aux demandeurs de soins.

■ 100

C'est le nombre de personnes qui, à court terme, fréquenteront, chaque semaine, l'hôpital de jour.

■ 600

C'est en m² la surface de la structure, avec 5 salles d'ateliers, 5 bureaux d'entretien individuel, un espace repas et une cuisine.

RHÔNE JUSTICE

La mystérieuse affaire du scellé disparu : les livreurs s'étaient servis

C'est un vol qui n'avait pas été ébruité à l'époque : le 5 décembre, 5 kg de résine cannabis avaient disparu d'un colis transmis par le tribunal de grande instance d'Albertville (Savoie) à l'INPS (Institut national de police scientifique) d'Écully (Rhône).

Ces 5 kg faisaient partie d'un « lot » de 19,4 kg qui avaient été saisis dans le cadre d'une enquête judiciaire et étaient destinés à être analysés. Ces scellés « sensibles » voyageaient incognito dans un colis et, comme tous objets ou documents placés sous main de justice, n'étaient pas censés passer dans d'autres mains que celles des experts de l'INPS.

Sauf que le paquet a transité par un centre de tri de la région lyonnaise. Et qu'il avait été percé pendant son transport, ce qui n'a pas échappé au regard fureteur d'un employé. Il en a parlé à deux collègues livreurs qui ont senti la bonne affaire. Ils ont brisé les scellés, ont prélevé plusieurs blocs au petit matin et ont refermé avec précaution l'emballage. Ce n'est qu'arrivé à destination à l'INPS que le vol a été découvert. L'enquête confiée à la Sûreté départementale s'est très vite orientée vers les livreurs, deux étant connus de la police. Mercredi, trois individus étaient interpellés, l'un aux Chères, à côté d'Anse (Rhône), les

deux autres à Neuville-sur-Saône (Rhône).

Âgés de 20 et 24 ans, les deux livreurs ont été jugés ce vendredi en comparution immédiate. Le troisième a été mis hors de cause ce que n'a pas manqué de relever, pour la défense, M^e Belabbas s'étonnant de son absence dans le box.

Le tribunal a tenu compte de ce geste de repentir et condamné l'aîné à 10 mois de prison, le cadet de 5 mois sans mandat de dépôt. Ils échappent aux 18 mois et 9 mois ferme requis. Le Neuvilleois de 24 ans étant sous le coup d'une peine non exécutée a été placé en détention.

RHÔNE

Les fermetures nocturnes du Périphérique Nord

Voici les principaux travaux et leurs conséquences, la nuit, sur les grands axes de la région lyonnaise.

► **Périph'Nord** : fermeture dans les deux sens, du lundi 12 au vendredi 16 février inclus, entre 21 et 6 heures.

► **Tunnel de Fourvière** : circulation en mode bidirectionnel avec fermeture des accès Kitchener et Gorge-de-Loup, du 12 au 15 février inclus, entre 20 et 6 heures.